

Braccio, Nadia

De: sylvie therrien [sylvieeva@videotron.ca]
Envoyé: 6 mars 2014 21:04
À: Greffe
Objet: À verser aux dossiers R-3863-2013 et R-3854-2013, phase 2

À qui de droit,
j'habite Pointe aux Trembles, j'ai refusé l'installation d'un compteur intelligent, car le dit compteur se retrouve à environ, uniquement 18 pouces de ma tête, lorsque je suis au lit, soit l'équivalent environ du mur. De plus, celui de mon voisin est vis à vis aussi de ma tête, mais quelques pieds plus loin. Si le compteur avait été plus vers l'avant de ma maison, je l'aurais accepté. Je trouve cela injuste et les frais de relevés trop élevés, tout augmente sauf mes revenus.... Cela est injuste, car les riches peuvent se passer de tels compteurs, pour la classe moyenne cela est plus difficile.

Sylvie Therrien.